

Ensemble à VIRIGNIN

Votre Bulletin de l'été

Messages des
commissions

Le voyage
scolaire et la
kermesse

Informations
diverses

Les animations
de l'été

3

Editorial

Le mot du maire



Vie municipale

*Messages des commissions communales
Expression de la minorité municipale
Etat civil & informations diverses
Aire de déchets verts*

4

Travaux

12

Eau & assainissement

Nouveaux bancs



Activité locale

13



Les associations

L'école

L'agenda des manifestations



Le mot du maire

“ Préparer l'avenir de notre commune et continuer à offrir des services de qualité à tous. ”

Chères habitantes, chers habitants,

A l'heure où l'été s'installe, je souhaitais partager avec vous quelques informations sur la vie de notre commune.

Je me réjouis tout d'abord que cette fin d'année scolaire se soit déroulée dans de bonnes conditions pour nos enfants, les enseignants et le personnel communal.

Les épisodes de fortes chaleurs ont été mieux supportés grâce à l'installation, l'année dernière, de la climatisation dans les locaux de l'école ainsi qu'à la cantine-garderie.

Cet investissement, réalisé pour le bien-être de tous, a pleinement démontré son utilité.

Comme vous avez pu le constater, plusieurs chantiers d'envergure sont actuellement en cours. Les travaux d'enfouissement des réseaux secs ont débuté rue de la Folatière et se poursuivront jusqu'à fin septembre. Ils contribueront à moderniser nos infrastructures tout en améliorant l'esthétique de notre village.

En parallèle, les travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement se poursuivent avenue du Bugey et rue du Village.

Je suis consciente des désagréments que ces travaux peuvent occasionner au quotidien et je remercie sincèrement les riverains, ainsi que l'ensemble des usagers, pour leur patience et leur compréhension.

Ces investissements sont essentiels pour préparer l'avenir de notre commune et continuer à offrir des services de qualité à tous.

Je tiens enfin à vous souhaiter, à chacune et chacun d'entre vous, un très bel été.

Que cette période soit l'occasion de partager de bons moments en famille et entre amis, et de profiter pleinement de quelques instants de repos.

Au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, je vous souhaite d'excellentes vacances et un très bel été.

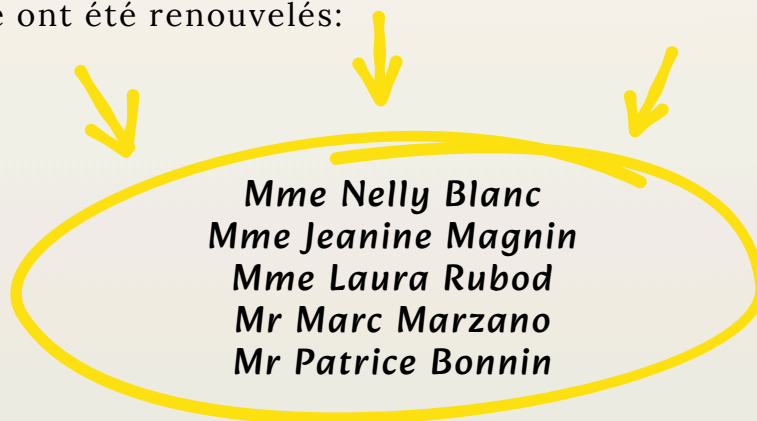
Stéphanie Bavuz



Stéphanie BAVUZ
Maire de Virignin

La Commission Communale d'Action Sociale présente des nouveaux membres

Suite à l'appel à candidature paru dans le dernier bulletin, les membres de la commissio sociale ont été renouvelés:



Merci aux nouveaux membres pour leur candidature et leur investissement.

Cafés Rencontres

La proposition d'organiser des cafés-rencontres a fait l'unanimité auprès des élus et des associations.

Par conséquent, nous avons le plaisir de vous confirmer la mise en place de ces rendez-vous conviviaux, qui se dérouleront **en mairie**, à partir de 9 h aux dates suivantes:



Samedi 19 septembre 2026
Samedi 10 octobre 2026
Samedi 14 novembre 2026
Samedi 12 décembre 2026



Ces rencontres seront l'occasion d'échanger dans un esprit de convivialité.

Nous espérons vous retrouver nombreux lors de ces rendez-vous, qui sont l'occasion de partager nos idées, d'échanger sur les projets en cours et de renforcer les liens entre les élus, les associations et les habitants.

Nous vous remercions de bien vouloir réserver ces dates dans vos agendas et espérons vous retrouver nombreux.

Le mot de la commission finance - projets

La commission finance-projets s'est, en ce début de mandat, concentrée sur **deux sujets majeurs** :

Tout d'abord, les documents financiers qui ont été votés le 27 avril dernier :

- Le CFU 2025 (Compte Financier Unique) qui n'est autre que les comptes 2025 (dépenses, recettes...)
- Le budget 2026 qui donne les orientations budgétaires pour 2026.

La programmation sur le mandat des différents projets qui ont été évoqués pendant la campagne.

Concernant les finances, **nous poursuivons notre engagement en maîtrisant nos dépenses de fonctionnement**. Cependant, chaque année, l'Etat réduit ses dotations ce qui limite graduellement notre capacité à investir. Ainsi, en 2025, nous n'avons pu dégager que 104000€ environ (en baisse de moitié par rapport à 2024).

Cette année 2025 a été une grande année d'investissement puisque nous avons créé l'espace de coworking, l'aire de déchets verts et fini l'installation des caméras de vidéo-protection. De plus, les travaux d'eaux-assainissement ont débuté et se finiront cette année suivis de l'enfouissement des réseaux secs. Pour faire ces 2 opérations, nous avons emprunté 1 200 000€ pour ne pas trop entamer l'excédent que nous avons mis de côté ces dernières années.

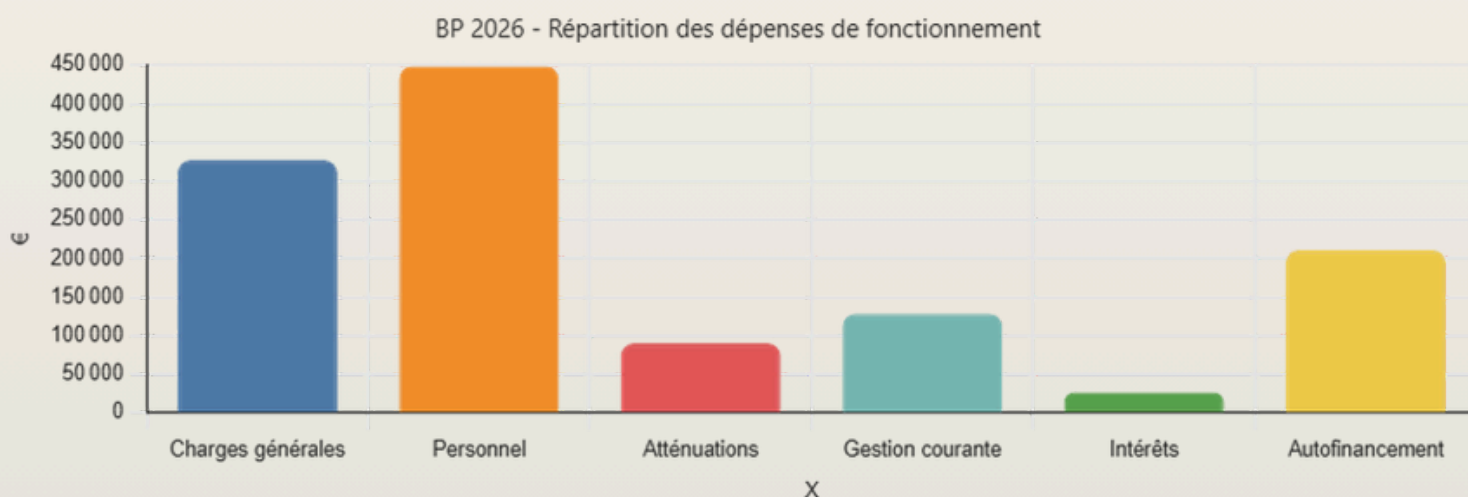
PROJET	MONTANT
Vidéoprotection	292 084 €
Travaux sur le réseau d'eaux pluviales	245 001 €
Création de l'espace coworking	169 851 €
Remplacement du chauffage de l'école et de la garderie	90 706 €
Aire de déchets verts	11 016 €
Étude du carrefour	9 955 €
Site internet communal	5 400 €

Ces projets ont été réalisés grâce à une combinaison d'autofinancement communal et d'une large part de subventions pour les plus gros projets (80% pour la vidéoprotection et l'espace coworking notamment).

Le mot de la commission finance - projets

En 2026, nous avons prévu de continuer de maîtriser nos dépenses et avons voté en baisse un budget de fonctionnement pour la première fois en 6 ans afin de bien marquer cette volonté.

“Notre plan d'investissement pour embellir notre village, le rendre plus vivant encore et plus fonctionnel”.



Suite aux élections, nous avons entrepris de planifier sur les prochaines années notre plan d'investissement pour embellir notre village, **le rendre encore plus vivant et plus fonctionnel**.

Pour ce faire, nous avons contacté l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) et avons été **admis dans le programme « Villages d'avenir »**.

Ce programme nous a permis d'avoir accès à un cabinet d'urbanistes et d'architectes qui vont nous aider à cette planification. L'avantage est que **cette étude qui coûte près de 25000€ sera totalement prise en charge par l'ANCT**.

Ainsi, début 2027, nous pourrons vous informer des orientations que nous voulons prendre pour notre commune avec dans l'esprit les éléments suivants :

- Faciliter la mobilité** intra-village et vers l'extérieur **en augmentant la sécurité**,
- Créer un espace de rencontre intergénérationnel** avec l'achat du terrain derrière la mairie,
- Adapter le site du Vernet** pour accueillir nos manifestations de manière plus confortable...

Virignin Nous Rassemble Ecouter - Echanger - Agir ensemble

Déchets verts : pourquoi nous nous sommes abstenus

Lors du Conseil municipal du 27 avril 2026, les élus de la liste « Virignin nous rassemble » ont choisi de s'abstenir lors du vote du règlement de l'aire de déchets verts.

Notre abstention ne remettait pas en cause le principe d'une plateforme de déchets verts. Elle concernait uniquement le choix de son implantation, à proximité immédiate du Grand Marais de Virignin, un patrimoine naturel exceptionnel que nous avons toujours souhaité préserver.

Préserver un patrimoine naturel exceptionnel

Notre principale préoccupation concernait la protection du Grand Marais de Virignin, un espace naturel remarquable de 30 hectares, géré par le Conservatoire des Espaces Naturels.

Véritable réservoir de biodiversité, cette zone humide joue un rôle essentiel : elle retient et épure naturellement les eaux, régule les écoulements et contribue à limiter les effets du changement climatique.

Sa richesse écologique est reconnue par plusieurs inventaires et classements : Inventaire des Tourbières de Rhône-Alpes (2000), (ZNIEFF) Zones naturelles d'intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (2004 et 2007), Inventaire des zones humides (2013) ainsi que par le plan de gestion du Conservatoire des Espaces Naturels (2016-2025).

Des questions qui demeurent

Le projet étant situé en limite immédiate de cet espace sensible, plusieurs interrogations nous paraissent légitimes :

Les autorisations environnementales nécessaires ont-elles été obtenues ?

Une étude d'incidence ou une évaluation environnementale était-elle requise ?

Les services de l'État et le Conservatoire des Espaces Naturels ont-ils été consultés ?

Quelles garanties existent contre tout risque de pollution des sols et des eaux ?

Comment la préservation du Grand Marais sera-t-elle assurée dans la durée ?

Le projet est-il pleinement compatible avec le Plan Local d'Urbanisme ?

Une position cohérente

Le 1er juillet 2024, Marcel Bandet a voté la délibération portant sur l'acquisition du terrain. Par la suite, les préoccupations exprimées par les habitants, lors de la réunion du 28 février 2026. La proximité du Grand Marais et les interrogations environnementales et réglementaires ont conduit notre équipe à réévaluer ce projet.

C'est dans cet esprit de responsabilité que Marcel Bandet et Marie-France Roubineau se sont abstenus lors du vote du règlement du 27 avril 2026.

Notre engagement

C'est pourquoi la liste « Virignin nous rassemble » continuera à défendre un développement raisonné de notre commune, conciliant qualité des services, respect de l'environnement, protection de notre patrimoine naturel et intérêt général.

Marcel BANDET, Marie-France ROUBINEAU



Ouvrez votre application mail
et écrivez-nous



Suivez nous sur Facebook

Etat civil & informations diverses

Vie municipale

Etat civil

Unions:

CAILLET Caroline & DUCAMP Nicolas,
23 mai 2026

VAUCHEY Faustine & PERROUD Anthony,
13 juin 2026



Naissances:

TELHAOUI Sylia née le 28 avril 2026
OLIVA Paloma Céleste née le 29 mai 2026



Décès:

Aucun décès

Informations diverses:

Mairie: les horaires d'ouverture au public

Lundi - 09h à 12h

Mardi - 09h à 12h

Mercredi - Fermée

Jeudi - 09h à 12h

Vendredi - 09h à 12h - 13h30 à 17h30

Samedi - 09h à 12h - Les semaines impaires

Messes à Virignin: Calendrier pour le second semestre

- Dimanche 2 août à 9h

- Dimanche 29 Novembre à 9h (1er dimanche de l'avent)

- Jeudi 24 décembre: grande messe de Noël à 19h30

Rappel des coordonnées de la mairie:



Téléphone : 04.79.81.92.15



Mail : mairie@virignin.fr



Adresse: 570 avenue du Bugey



Site internet : www.virignin.fr



Facebook: www.facebook.com/Virignin

Erratum:

Le dernier bulletin comportait des erreurs dans l'orthographe du nom et du prénom de Mme EVRARD Josiane, née GRANDJEAN, décédée le 25 janvier 2026.

L'ensemble de la commission communication présente ses excuses auprès de M. EVRARD, ses filles et sa famille.

Informations diverses

Vie municipale

Bourses au permis

Trois nouvelles bourses au permis

Merci à :

- Léa BAYER
- Marie MADRIGAL
- Zoé DEMOMENT

Good job!



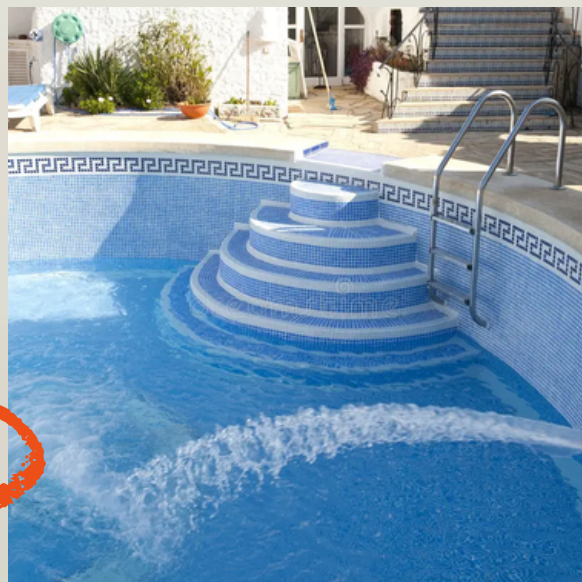
Elles ont toutes les trois passé 30h au service de la commune, et ont pu obtenir une bourse de 300 € chacune !



Remplissage des piscines

Nous vous rappelons que la régie des eaux doit être informée du remplissage des piscines des particuliers afin qu'elle soit alertée d'un pic ponctuel de consommation. A défaut les agents peuvent rechercher des fuites inutilement.

Par ailleurs **le remplissage des piscines par les poteaux incendie ou sans comptage des volumes est strictement interdit.** Une pénalité pour « Vol d'eau » pourra être appliquée d'un montant forfaitaire de **1500€**.





Frelons

12 pièges sont installés sur la commune dont:

- 7 pièges Red-Trap
- 5 pièges Bee-Vital

La commune est accompagnée par le département de l'Ain ainsi que par la Communauté de Communes Bugey Sud pour leur financement.

Pour Virignin, la personne référente qui a été désignée pour le suivi des pièges est notre agent technique Christophe BAVUZ, qui fait remonter les chiffres de chaque année :

- 2024 : 50 reines fondatrices piégées
- 2025 : 570 reines fondatrices piégées
- 2026 : 439 reines fondatrices piégées

N'hésitez pas à signaler des nids sur le site www.frelonasiatiques.fr



Panneau lumineux

Exploitez le panneau lumineux afin de promouvoir votre activité ou vos manifestations.

La municipalité a décidé de mettre à disposition de chaque professionnel, artisan, ou association, le panneau lumineux situé place de la liberté, pour une durée de 3 semaines par an.

Cette durée de trois semaines est découparable suivant les besoins en communication propres à chacun.

Un arbitrage pourra être effectué si, sur une même période, ce canal de communication serait saturé et ne permettrait pas de rendre suffisamment visible les informations publiées.



Privilégiez un format adapté.

Le format du document peut être de type statique (image en JPG) ou dynamique (vidéo en MP4), avec une hauteur conseillée de 1980px, et une largeur de 1080px.

Aucun son ne sera diffusé durant les publications !

Pensez à utiliser des tailles de caractères adaptées à ce type de support (police conseillée de 60 à 150).

Envoyez vos publications à diffuser, ou vos différentes questions à l'adresse communication@virignin.fr.

IMPORTANT!

Depuis le 22 mai dernier, l'aire de déchets verts de Virignin apporte aux habitants un service supplémentaire de proximité pour l'évacuation de leurs déchets verts, complémentaire aux déchetteries de Bugey Sud.

Ce sont déjà **37 familles** qui se sont inscrites et ont pu déposer des branches, de l'herbe, des feuilles ou des végétaux séchés pour un total estimé à **25.3 m3**.

L'aire a été fermée le 26 juin et le 10 juillet pour cause de canicule afin de protéger nos agents car il y a peu de zones ombragées. Elle pourrait l'être à nouveau si le besoin s'en faisait sentir.

Les horaires qui peuvent paraître restreints de cette zone (le vendredi de 13h30 à 17h00) correspondent à la ressource RH que nous avons pu dégager. Il ne nous paraissait, en effet, pas responsable de recruter un nouvel agent pour ce service qui reste un service de complément.

Afin de répondre aux interrogations de l'opposition, il paraît nécessaire de poser le contexte de l'ouverture de cette zone de déchets :

En liaison avec la **DREAL** (Direction Régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) et la préfecture, nous avons fait le choix réglementaire de ne pas déclarer une ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) car les volumes estimés ne nous semblaient pas suffisants.

Les conséquences sont les suivantes :

- **Les volumes de branches sont limités à moins de 100m3** : une zone de 10mx4,5m est délimitée au sol afin de donner une indication aux agents municipaux (hauteur max : 2m),

- Un broyage sera effectué de manière régulière en ne dépassant pas 5t/jour et le broyat sera redistribué aux habitants ou réutilisé sur les plantations de la commune afin de ne pas le stocker,

- Aucun compostage n'est prévu à ce stade pour ne pas créer de lixiviats ou d'odeurs nauséabondes, (sachant toutefois que l'aire est à plus de 300m de toute habitation).

Vis à vis du code de l'environnement, d'autres précautions ont été prises :

- Les déchets de tonte (feuilles et autres végétaux) sont stockés dans la benne du camion de la commune le vendredi et évacués le lundi selon les mêmes modalités que celles de la CCBS.

- L'aire de stockage des branchages est collée au grillage à l'opposé du marais pour ne pas risquer de rejeter quoi que ce soit vers le marais.

Avec ces précautions, la préfecture nous a autorisé à ouvrir cette aire.

Concernant, la loi sur l'eau, la DDT (Direction Départementale des Territoires) a été contactée, **elle n'a pas émis d'avis défavorable.**

Enfin, concernant le PLU, l'aire est en zone agricole et ne fait pas partie de la zone du Marais même si elle en est limitrophe donc le Conservatoire des Espaces Naturels n'est pas compétent. De plus, comme la zone n'a pas de statut particulier (ICPE) et que nous n'avons pas compromis la vocation agricole de la zone, **il n'y a pas d'incompatibilité.**

Si nous voyons que le volume augmente et que le besoin est prégnant, une étude sera réalisée pour déclarer une ICPE. Mais, à ce stade, un lourd suivi réglementaire ne nous semble pas nécessaire pour ce service.

Ce service de proximité a été créé en responsabilité et dans la limite des moyens d'une petite commune comme la nôtre. Il n'est peut-être pas parfait mais il semble correspondre aux besoins de certains habitants... la majorité du moins...

Eau & Assainissement

Travaux

RD 1504

Point avancement:

Malgré les fortes chaleurs, les travaux d'eau et d'assainissement se poursuivent sur la rue du Village et sur l'avenue du Bugey **conformément au planning prévisionnel**.

L'entreprise VINCENT TP passera prochainement le relais sur l'avenue du Bugey à l'entreprise DUMAS TP qui **terminera cette tranche de travaux d'ici début octobre**.

Nous vous informons que les travaux seront suspendus pendant les fermetures estivales des entreprises du 1^{er} au 24 août. **L'avenue du Bugey et la rue du Village retrouveront circulation normale des véhicules le temps des congés.**



Nouveaux bancs

Des nouveaux bancs ont été installés à proximité de l'entrée de l'école, sous la montagne et vers le lavoir.



APPEL À CANDIDATURE



CoDev
Conseil de Développement
Bugey Sud

CoDev
Conseil de Développement
Bugey Sud

**VOUS AVEZ DES IDÉES & VOUS
AVEZ ENVIE DE VOUS IMPLIQUER ?**

**REJOIGNEZ LE CODEV & DEVEZ ACTEUR
DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE !**



Date limite
de candidature :
30 septembre 2026
codev@ccbugeysud.com



+ Suivez le CoDev sur les
réseaux sociaux !

La communauté de communes Bugey-Sud a choisi de réinstaurer un Conseil de Développement (CoDev) afin de renforcer le dialogue avec les habitants du territoire. Bien que cette instance ne soit pas obligatoire pour les intercommunalités de moins de 50 000 habitants, l'objectif est d'associer davantage les citoyens aux réflexions et aux projets locaux en leur donnant la parole et en leur permettant d'assister aux travaux des commissions.

LE CODEV, C'EST QUOI ?

Le CoDev est une instance participative au service du territoire de la communauté de communes Bugey-Sud. C'est un lieu d'échanges, de débats et de propositions sur les enjeux locaux : économie, transition écologique, mobilité, action sociale, services... Les élus peuvent le solliciter pour recueillir des avis sur des projets. Le CoDev peut également proposer des sujets de réflexion. Ses travaux contribuent à éclairer les décisions des élus communautaires.

COMMENT PARTICIPER ?

Le CoDev vous
ouvre les portes de
l'intercommunalité !
Envoyez votre candidature
à codev@ccbugeysud.com

— QUI PEUT CANDIDATER ?

- Tous les habitants majeurs du territoire de la communauté de communes, ne détenant pas de mandat électoral.
- La participation au CoDev se fait sur la base d'un engagement apolitique, bénévole et selon ses disponibilités.
- Une diversité d'âge, de professions, de profils est recherchée pour garantir la représentativité de la population.



FOIRE AUX QUESTIONS

1. Quelles seront mes missions en tant que membre du CoDev ? Vous participerez à la réflexion sur l'avenir du territoire.
2. Comment fonctionne le CoDev ? Il s'organise autour d'une Assemblée plénière, d'une équipe d'animation et de groupes de travail thématiques.
3. Quelle sera la durée de mon engagement en tant que membre ? Votre engagement sera de 3 ans (renouvelable 1 fois).

4. Pour participer, dois-je connaître le fonctionnement de la CCBS ?
Non. Les citoyens retenus bénéficieront d'informations sur les compétences de la communauté de communes.

5. Mon nom sera-t-il rendu public ?
Oui, la composition du CoDev sera rendue publique.

+ D'INFOS

www.ccbugeysud.com > rubrique la collectivité > CODEV

BUGEYSUD
Communauté de communes

Le sou des écoles: Retour sur un mois de juin festif et animé

Deux moments forts qui ont rassemblé les petits et les grands.

Le vide grenier (7 Juin) :

Le coup d'envoi des festivités a été donné le dimanche 7 juin avec l'organisation de notre traditionnel vide-grenier. L'événement a rencontré **un franc succès** en accueillant pas moins de **65 exposants**. Dès l'aube, les chineurs et curieux sont venus nombreux arpenter les allées à la recherche de la perle rare ! Grâce à une météo clémentine et à la **bonne humeur** partagée, **la journée a été une belle réussite !**



Le samedi 27 juin, c'était au tour des enfants d'être à l'honneur pour **la kermesse de fin d'année**. Malgré la chaleur écrasante, les sourires étaient sur tous les visages. Les enfants ont pu profiter d'un large panel d'activités : les jeux en bois pour tester leur adresse, l'indémontable chamboule-tout qui a fait fureur, une structure gonflable prise d'assaut pour de grands moments de bonds et de cascades ainsi que des jeux d'eau, particulièrement bienvenus pour se rafraîchir et s'amuser.

Le moment émotion : En route pour le collège ! Comme le veut la tradition, le sou des écoles a profité de cette belle matinée pour saluer ses futurs collégiens. Les élèves de CM2 ont ainsi reçu une calculatrice, un outil indispensable pour leur future entrée en sixième. Nous leur souhaitons beaucoup de réussite dans cette nouvelle aventure scolaire ! **Toute l'équipe du sou des écoles remercie les bénévoles, la mairie ainsi que ses partenaires qui se sont investis tout au long de l'année scolaire pour faire de tous ces événements de magnifiques réussites.**



“Mieux comprendre la nature qui nous entoure, le Rhône qui façonne notre paysage et les jardins de nos campagnes.” !



En cette fin d'année, toutes nos animations ont suivi un même fil conducteur : mieux comprendre la nature qui nous entoure, le Rhône qui façonne notre paysage et les jardins de nos campagnes.

Nous avons d'abord visité les jardins du Flament Vert à Peyrieu, guidés par Nadège et par Pouick, un petit écureuil plein de malice. Nous avons rencontré ses amis, ces précieux alliés du jardin : la chauve-souris qui dévore les insectes, le hérisson qui se régale des limaces.. **Les enfants ont pu comprendre combien il est important de préserver et d'aménager des espaces pour héberger ces prédateurs (haies, tas de bois, arbres...).** Un grand merci au Syndicat du Haut Rhône pour ces animations gratuites.

Nous avons aussi découvert le parcours de la “cagette pourrie”, la transformation des légumes un peu abîmés et le compost grâce à une animation gratuite financée par la communauté de communes et animée par deux agricultrices de Virieu. **Une belle façon de sensibiliser les enfants à la lutte contre le gaspillage alimentaire et au retour à la terre,** avec comme cadeau final un seau à compost offert par la CCBS.

Dans la même lignée, **nous avons vécu une magnifique expérience musicale et poétique au Moulin Guitare.** Les légumes et les objets recyclés du jardin se sont transformés en instruments de musique, offrant aux enfants **un moment magique, créatif et plein de surprises.** Un immense merci au Sou des Écoles pour cette belle sortie de fin d'année.

Enfin, nous avons poursuivi notre découverte de notre territoire avec Magalie Minaldi de FNE. **Les enfants ont appris à observer et mieux comprendre leur environnement proche :** le vieux Rhône, le canal, ainsi que les aménagements réalisés par l'homme autour de ce lieu de vie. Une belle manière de conclure cette année en développant leur regard sur la nature qui les entoure et les interactions entre l'homme et son environnement.

Et enfin, un grand merci au Sou des Ecoles pour le financement des cars ou des entrées de parc.



“Voyage scolaire de 5 jours en Haute Loire et kermesse” !



Ce voyage était attendu, très attendu, entre excitation et appréhension.

L'excitation de se retrouver avec les copains et copines pendant une semaine, de découvrir des activités très intéressantes, randonnée volcanique, musée école, découverte sensorielle de la forêt, course d'orientation, planétarium mais aussi l'atelier fusées et le biathlon d'été qui étaient au cœur des discussions avant même de partir...

Et l'appréhension de quitter la maison sans ses parents, de savoir s'il était possible d'apporter sa veilleuse, son doudou...

Au final, **une merveilleuse aventure et une magnifique expérience** dont ils se souviendront très longtemps !

Merci au Sou des écoles qui a rendu ce projet possible !



La kermesse et la remise des calculatrices aux élèves de CM2 Samedi 27 juin, le Sou des écoles organisait la kermesse de l'école ; les élèves ont présenté deux chansons et une danse pour l'ouverture de cette matinée festive.

Le Sou des écoles a ensuite remis à chaque élève de CM2 une calculatrice gravée au nom de chacun pour leur passage au collège.

Toute l'équipe pédagogique remercie chaleureusement le Sou des écoles pour leur investissement sans limite tout au long de l'année afin d'offrir aux petits virignolans toutes les animations, voyages et moment festif comme celui-ci.



Les prochaines manifestations



*Amicale des sapeurs pompiers
de Virignin*

FÊTE DU FOUR



25 Juillet

2026

Tartes au sucre

Pizzas

Tartes à l'oignon

Diots brioché

Saucissons brioché

PLACE DE L'EGLISE

A PARTIR DE 8H

**Réservations jusqu'au
vendredi soir 20h**

06 77 94 84 46

Les prochaines manifestations

REPAS SPECTACLE

Les Petits Lutins de Virignin

CONCOURS D'ATTELAGE DE VIRIGNIN

20€
PAR PERSONNE
SANS LES BOISSONS

REPAS
AVEC CONCERT
DES JEUNES DU VILLAGE
SUIVI DU SPECTACLE

SAMEDI 15 AOÛT 2026 À PARTIR DE 19H

MENU
— CUISINÉ SUR PLACE —

JAMBON GRILLÉ
Sauce Chablis

POMMES DE TERRE
GRENAILLES
PERSILLÉES

FROMAGE

DESSERT
GOURMAND

BOISSONS FRAÎCHES
À LA BUVETTE

★ SPECTACLE ÉQUESTRE NOCTURNE ★
GRATUIT
Equid'Events
Fantaisie Ardente
Un spectacle de feu, de chevaux
et de poésie qui émerveillera
petits et grands.

POUR LES RETARDATAIRES
PETITE RESTAURATION

SUR RÉSERVATION

NOMBRE DE
PLACES LIMITÉ

06 81 03 16 11

Les prochaines manifestations



LE BANQUET VIRIGNOLAN

≧ et leurs amis ≧

 **SAMEDI**
12 SEPTEMBRE 2026

 **À PARTIR DE**
18H30

 **DANS LA COUR**
DE LA MAIRIE

 **SOIRÉE MUSICALE** 

 **BUVETTE**

≧ **TARIFS REPAS** ≧

16€
PAR ADULTE

12€
POUR LES
MOINS DE 14 ANS

≧ **AU MENU** ≧

-  POMMES DE TERRE GRENAILLE
-  SALADE
-  ÉCHINE DE PORC
OU POULET
-  TARTE AUX POMMES

200 REPAS DISPONIBLES!
PENSEZ À RÉSERVER !

 **06 72 73 09 35**
 comitedesfetesdevirignin@gmail.com

≧ Ensemble, faisons vivre notre village ! ≧

Les prochaines manifestations



ZUMB'ATTITUDE FAIT SA RENTRÉE !

**REPRISE DES COURS
MARDI 8 SEPTEMBRE**

**SALLE DU VERNET**



5 DISCIPLINES – DE 7 À 77 ANS ET PLUS !

♥ Mobilité • Danse • Fitness • Partage • Bonne humeur ♥

**ZUMBA® KIDS**
(7 à 11 ans)

Des cours ludiques et dynamiques, adaptés à chaque tranche d'âge, pour danser, bouger et s'amuser. À travers des chorégraphies et des jeux, les jeunes développent leur coordination, leur sens du rythme, leur expression corporelle et leur confiance en eux.

**ZUMBA® FITNESS**
(dès 14 ans)

Un cours complet pour améliorer sa condition physique, renforcer l'ensemble du corps et gagner en endurance, dans une ambiance motivante et conviviale.

**ZUMBA® STEP**

Une activité ludique qui associe les pas de Zumba® au step pour travailler le cardio tout en renforçant les cuisses, les abdominaux et les fessiers.

**ZUMBA® SENTAO**
(sur chaise)

Un entraînement complet de renforcement musculaire où la chaise devient un véritable partenaire de danse pour solliciter l'ensemble du corps de façon originale et dynamique.

**CIRCL MOBILITY®**
(technique douce)

Une méthode douce qui met l'accent sur la mobilité, la souplesse et la respiration, favorisant ainsi une meilleure amplitude de mouvement, une bonne posture et une agréable sensation de bien-être.

**VOS HORAIRES**

MARDI	JEUDI
18h30 ZUMBA® KIDS 	18h45 ZUMBA® STEP / SENTAO 
19h30 ZUMBA® FITNESS 	19h45 CIRCL MOBILITY® 

RETROUVEZ-NOUS SUR
FACEBOOK !





♥ Venez partager avec nous une saison sportive placée sous le signe de la convivialité, du bien-être et de la bonne humeur !